



Le 14 septembre 2018

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
Télécopieur : 04.92.23.02.99
courriel : info@ville-argentiere.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

1

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Joël GIRAUD qui donne procuration à Patrick VIGNE
- Laetitia FAGIOLINO qui donne procuration à Claire CHRISTIAN

SECRÉTAIRE : Silvia VIANO

I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018

⇒ A l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 12 juillet et le 13 septembre 2018.

III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Délibération statuant sur le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service « Eau potable ».
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer une convention avec EDF pour l'occupation provisoire de terrains communaux dans le cadre des travaux de réfection du siphon dans les Gorges de la Durance.

A la demande de la Communauté de Communes du Pays des Écrins :

- Délibération déléguant à la Communauté de Communes du Pays des Écrins l'exercice du droit de préemption urbain pour l'aliénation des biens appartenant à la Société de Développement et d'Exploitation des Eaux de Source sur la zone d'activités des Sablonnières.

A la demande du Trésor Public :

- Délibération admettant en non-valeur des factures d'eau potable non recouvrées par le Trésor Public.